

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 mars 2016

Etaient présents sous la présidence de Jean-Claude BILLOT, tous les conseillers :
Yasmine BETHOUART, Christian CLAIRE, Annie EVRARD, Marius GOURGUECHON, Bérénice JOLIBOIS, Laurence LEGRAND, Jean MARTIN, Nicolas TREILHOU, Jean-Marie VAILLANT.

à l'exception de :

- M. Frédéric LEBEAU qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude BILLOT

Marius GOURGUECHON a été élu secrétaire de séance.

Après présentation par Monsieur le Maire, du procès-verbal du conseil municipal qui a eu lieu le 20 janvier 2016, le conseil les approuve à l'unanimité.

A la demande de M. le Maire, il est décidé à l'unanimité des présents de rajouter à l'ordre du jour :

- Autorisation d'encaissement de chèque

Délibération I: Décision du maire au titre de l'article L. 2122-22 et l'article L. 2122-23 du Code des Général des Collectivités Territoriales: signature de la convention d'objectifs et de financement Prestation de service Contrat enfance et jeunesse 2015-2018

Conformément à l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, il est rendu compte au conseil municipal de la décision suivante prise dans le cadre de cette délégation :

- Signature de la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations de la Somme « prestation de service - contrat enfance et jeunesse 2015-2018 ».

Délibération II: Convention 2016 avec les Petits Bouts de Choux

Le Maire explique qu'il a signé la convention avec l'association « Les petits bouts de choux » au titre de l'année 2015 le 21 février 2015 et son avenant n°1 le 17/10/2015.

Il convient de renouveler cette convention pour 2016.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'association « Les petits bouts de choux » au titre de l'année 2016.

Voté à 9 voix pour et 2 voix n'ayant pas pris part au vote, MMES BETHOUART, et JOLIBOIS, membres de l'association.

Délibération III: Remboursement des frais avancés en matière de formation par Annie EVRARD et les bénévoles de la bibliothèque

Remboursement des frais avancés par Annie EVRARD :

Le Maire présente au conseil municipal la demande de remboursement de frais occasionnés par Mme Annie EVRARD, déléguée à la bibliothèque pour la formation « bibliothèque mode d'emploi ».

Ces frais représentent une indemnité de repas et de frais kilométrique pour utilisation du véhicule personnel pour un montant total de 88,16 € .

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à procéder au remboursement des frais de déplacement liés à la formation pour le montant indiqué ci-dessus à Mme Annie EVRARD.

Voté à l'unanimité des présents.

Remboursement des frais avancés par Jeanne BOULANGER:

Le Maire présente au conseil municipal la demande de remboursement de frais occasionnés par Mme Jeanne BOULANGER, bénévole à la bibliothèque pour la formation « bibliothèque mode d'emploi ».

Ces frais représente une indemnité de repas d'un montant total de 61 €

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à procéder au remboursement des frais de déplacement liés à la formation pour le montant indiqué ci-dessus à Mme Jeanne BOULANGER.

Voté à l'unanimité des présents.

Remboursement des frais avancés par Marie-Jeanne MARTIN :

Le Maire présente au conseil municipal la demande de remboursement de frais occasionnés par Mme Marie-Jeanne MARTIN, bénévole à la bibliothèque pour la formation « bibliothèque mode d'emploi ».

Ces frais représentent une indemnité de repas et de frais kilométrique pour utilisation du véhicule personnel pour un montant de 81,10 €.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à procéder au remboursement des frais de déplacement liés à la formation pour le montant indiqué ci-dessus à Mme Marie-Jeanne MARTIN.

Voté à l'unanimité des présents.

Remboursement des frais avancés par Monique AFCHAIN

Le Maire présente au conseil municipal la demande de remboursement de frais occasionnés par Mme Monique AFCHAIN, bénévole à la bibliothèque pour la formation « bibliothèque mode d'emploi ».

Ces frais représentent une indemnité de repas d'un montant total de 61 €

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à procéder au remboursement des frais de déplacement liés à la formation pour le montant indiqué ci-dessus à Mme Monique AFCHAIN.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération IV : Souscription livre « Nous étions des Carmichael

Le Maire présente au conseil municipal la proposition de souscription livre de la Communauté de Communes Ouest Amiens pour le livre «Nous étions des Carmichael ».

Il est proposé de faire l'acquisition de deux de ces livres, un pour la bibliothèque et un pour la mairie, soit pour un total de 40 €.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération V : Avenant de modification de la durée hebdomadaire du service du contrat unique d'insertion et d'Accompagnement de l'Emploi (CUI – CAE)

Monsieur le Maire explique que par délibération en date du 21 mai 2014, le conseil a autorisé la signature d'un Contrat Unique d'Insertion pour une durée de d'une durée initiale de 18 mois (6 mois minimum) renouvelable expressément, dans la limite de 60 mois maximum après renouvellement de la convention. Cette convention est renouvelée au 1er Janvier 2016 pour un an.

Pour des raisons de nécessité de mise en place de la formation de cet agent et de volonté de développer l'activité de bibliothèque autour de l'animation jeunesse pour 2016 et 2017, il est proposé de modifier à nouveau la durée hebdomadaire de service de cet agent à 28 heures à compter du 1er avril 2016, et de modifier en conséquence les missions de son contrat.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VI : Demande de subvention au titre du dispositif transitoire d'accompagnement des collectivités du Conseil Départemental

Monsieur le Maire présente le projet de réalisation d'un logement sous combles au-dessus de l'école, pour un montant de travaux estimé à 72 084,34 € HT soit 80 426,11 € TTC.

Il est demandé au conseil municipal d'adopter le projet tel qu'il est présenté, sollicite l'aide du Conseil Départemental du dispositif transitoire d'accompagnement des collectivités pour un montant plafonné de 15 000 €.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VII : Convention d'entretien éclairage public et d'illumination pour 2016 HD ELEC

Le Maire expose le projet de convention pour l'entretien de l'éclairage public et des illuminations présenté par la société HD ELEC pour un montant de 2 973,80 € HT, soit 3 568,56 € TTC et pour une durée de 4 ans.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention précitée avec HD ELEC au titre de l'année 2016.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VIII : Renouvellement des couches de surfaces programme 2016 SIVU de Picquigny

Le Maire présente le programme 2016 pour le renouvellement de la couche de surface dans la rue du 21ème RI présenté par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Picquigny, pour un montant de 1 020,00 € soit 1 309,68 € TTC.

Il est demandé au conseil municipal d'adopter le projet tel qu'il est présenté et d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce programme.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération IX : Travaux d'aménagement des trottoirs du Lotissement R. Vanneste

Le Maire présente le programme 2016 pour les travaux d'aménagement des trottoirs dans le lotissement Robert VANESTE, présenté par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Picquigny, pour un montant de participation de la commune de 6 490,23 € net de taxes .

Il est demandé au conseil municipal d'adopter le projet tel qu'il est présenté et d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce programme.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération X : Demande d'adhésion de Ham à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme

Le Maire précise que la ville de Ham a demandé son adhésion à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme (FDE80).

Par délibération du 8 janvier 2016, le Comité de la Fédération a approuvé l'adhésion de la ville de Ham à la Fédération, qui sera rattachée au secteur Chaulnes comme le souhaite cette ville.

Il est demandé au conseil municipal de se déclarer favorable à l'adhésion à la Fédération de la ville de Ham.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération XI : Avis d'enquête publique de demande d'autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien comprenant huit aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire de la commune de Revelles, présentée par la SARL Parc éolien de Revelles

Le Maire présente la demande d'autorisation unique d'exploiter un parc éolien comprenant huit aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire de la commune de Revelles, présentée par la SARL Parc éolien de Revelles.

Il est proposé au conseil municipal de ne pas se prononcer contre cette demande d'autorisation.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération XII : Demande de subvention de fonctionnement 2016 de l'Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)

Le Maire présente la demande de subvention de fonctionnement de l'Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP) pour l'exercice 2016.

Refus à l'unanimité des présents

Délibération XIII : Encaissement du chèque de l'Association Club Agora

Le Maire présente le don de l'Association Club Agora pour la bibliothèque.

Il est demandé d'autoriser le Maire à encaisser le chèque de don de l'Association d'un montant de 300 €.

Voté à l'unanimité des présents

Informations et questions diverses :

- **Question diverse I** : Avis de consultation pour l'examen des opérations de reconnaissance, de classement et d'estimation des propriétés pour l'aménagement foncier agricole et forestier.
- **Question diverse II** Information ERDF sur les compteurs LINCKY
- **Question diverse III** : Information configuration TNT
- **Question diverse IV** : 14 juillet 2016

- **Rapports des commissions**

Réunion du SISCO de Pissy

Commission cimetièrè

Commission communication

Séance levée à 23h15

Prochaine réunion de conseil municipal sur convocation en avril 2016